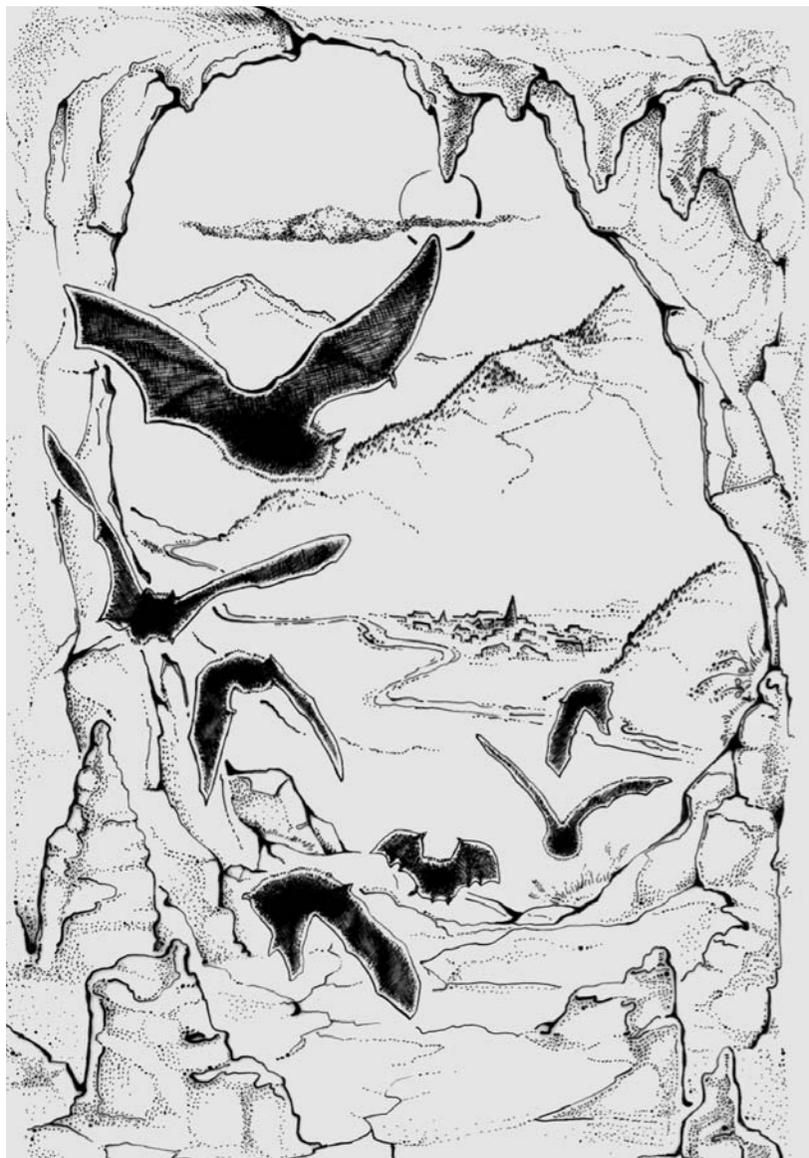


Les Chauves-souris



Les chauves-souris existent depuis plus de 50 millions d'années. Ce sont d'étranges mammifères de l'ordre des Chiroptères qui volent avec leurs mains, émettent des ultrasons pour se diriger et s'accrochent par les orteils, tête en bas, pour dormir.

En Europe, trente espèces sont recensées. Vingt espèces fréquentent le Parc national des Ecrins dont cinq espèces menacées à l'échelle européenne (Barbastelle, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe et Vespertilion de Bechstein).

La Pipistrelle commune

"La plus petite de nos chauves-souris. Elle aime vivre près des hommes".



Que mangent-elles ?

Dans nos pays, elles sont toutes insectivores et ont un rôle important dans la régulation naturelle des populations d'insectes (moustiques, papillons de nuit, coléoptères...).

Un Grand Murin peut consommer jusqu'à 1 kg d'insectes pendant sa saison de chasse.

Où vivent-elles ?

Les chauves-souris occupent des habitats différents suivant la saison.

En hiver, elles recherchent des endroits à température stable, avec un taux d'humidité important et de faibles courants d'air (grottes, caves, arbres creux).

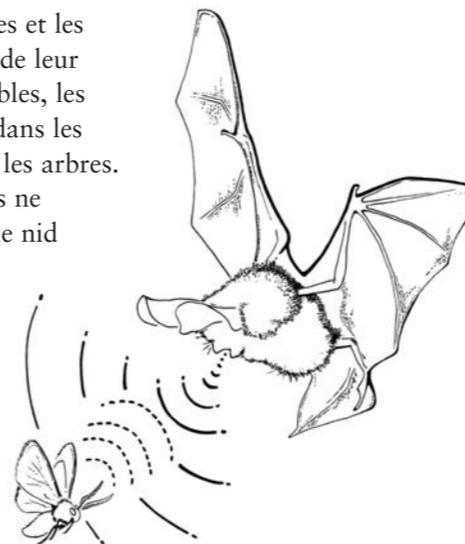
En été, des colonies de femelles pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus cherchent des gîtes pour la mise bas, avec des exigences bien particulières : endroit surchauffé, tranquillité et nourriture abondante.

Les individus mâles et les immatures vivent de leur côté dans les combles, les grottes, les trous dans les murs, les rochers, les arbres.

Les chauves-souris ne construisent pas de nid et ne s'attaquent pas aux matériaux.

Echolocation

Pour se diriger et chasser, les chauves-souris émettent, par la bouche ou le nez, des ultrasons qui servent d'image auditive. Cela leur permet de repérer leur proie. Les chauves-souris produisent également des sons audibles par l'homme qui ont une fonction sociale de communication.



Reproduction

L'accouplement a lieu en automne mais la fécondation ne se produit qu'au printemps quand la température augmente. La gestation dure environ deux mois.

En été, la femelle met au monde un petit, rarement deux, qu'elle allaite pendant un mois. Les premiers jours, le jeune, nu et aveugle, reste accroché au ventre de sa mère et tête presque en permanence. Au bout de quelques jours, il fait sa toilette seul et, vers l'âge de 5 semaines, il apprend à voler et à se nourrir.



Le Grand Rhinolophe

"Hôte habituel des clochers et des combles des monuments".

Il est impératif d'éviter tout dérangement pour les mères sous peine de faire tomber les jeunes au sol.

Hibernation

En hiver, les chauves-souris entrent dans un état léthargique : rythmes cardiaque et respiratoire ralentis, température du corps en baisse, besoins énergétiques couverts par les réserves de graisse brune faites à l'automne.

Les chauves-souris réduisent leurs pertes caloriques en s'entourant de leurs ailes tels les rhinolophes, en se serrant les unes contre les autres ou même en s'empilant !

Il est essentiel de ne pas les réveiller pendant cette période.

Terrain de chasse

Au crépuscule, les chauves-souris prennent le relais des oiseaux et chassent les insectes. Elles absorbent en une nuit un quart de leur propre poids.

Chaque espèce exploite un milieu particulier pour éviter la concurrence alimentaire : le Murin de Daubenton chasse au ras des étendues d'eau, l'Oreillard dans les arbres, la Pipistrelle commune suit les lisières des champs et le Grand

Murin peut même chasser les

Carabes qui courent sur le sol.



La Sérotine bicolore

“ Cette espèce nordique se rencontre, en France, principalement dans l'arc alpin ”.

Protection des chauves-souris

Les chauves-souris ont souvent mauvaise réputation et sont encore la proie de superstitions infondées.

Pourtant, ces mammifères insectivores vivent près de l'homme depuis l'ère des cavernes. Protéger les chauves-souris revient à gérer de façon naturelle les activités humaines.

Les chauves-souris ont peu de prédateurs. Par contre, notre monde moderne rend leur existence difficile (destruction des habitats, raréfaction de la nourriture).

Mesures de protection

- traiter les charpentes en hiver avec des produits non toxiques
- limiter l'usage des pesticides
- conserver les arbres creux, les haies, les zones humides
- laisser les accès aux églises et aux combles
- limiter les éclairages de bâtiments
- éviter de déranger les gîtes d'hibernation et de reproduction

Toutes les chauves-souris présentes en France sont des espèces protégées au niveau national et/ou international (arrêté du 17 avril 1981, convention de Bonn, directive Habitats). De plus, un arrêté ministériel de 2007 introduit la préservation des milieux de vie en interdisant la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux.

Les chauves-souris dans les Ecrins

Des inventaires sont régulièrement réalisés par les gardes-moniteurs du Parc national des Ecrins, en collaboration avec des spécialistes, principalement à l'aide de détecteurs à ultrasons. Ainsi, un suivi particulier de ces populations menacées peut être mis en place grâce aux connaissances acquises sur la répartition géographique de ces espèces. Les prospections permettent de mettre en œuvre des mesures afin de restaurer ou conserver leurs habitats. Dans chaque secteur, un correspondant chauve-souris peut répondre à vos questions.

Pour en savoir plus

Guide des chauves-souris d'Europe
Schober W – Grimmberger E.
Ed. Delachaux et Niestlé

Guide des mammifères de France et d'Europe
Macdonald D. – Barrett P.
Ed. Delachaux et Niestlé

Les chauves-souris - Maîtresses de la nuit
Arthur L. – Lemaire M.
Ed. Delachaux et Niestlé

Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné
Atlas des Vertébrés – tome 1

Adresse utile

Société française pour l'étude et la protection des mammifères (groupe chiroptère) c/o
Service du patrimoine naturel
57, rue Cuvier - 75231 Paris Cedex 05

Pour vous renseigner sur le Parc

Siège du Parc national des Ecrins

Domaine de Charance

05000 GAP - tél : 04 92 40 20 10 - fax : 04 92 52 38 34

courriel : info@ecrins-parcnational.fr

Site Internet : www.ecrins-parcnational.fr

Secteur du Briançonnais

Maison du Parc - Place Médecin-Général Blanchard

05100 BRIANCON - tél : 04 92 21 08 49 ou 04 92 21 42 15

courriel : brianconnais@espaces-naturels.fr

Secteur de la Vallouise

Maison du Parc - 05290 VALLOUISE - tél : 04 92 23 32 31

courriel : vallouise@ecrins-parcnational.fr

Secteur de l'Embrunais

Maison du Parc - Place de l'Eglise

05380 CHATEAUROUX - tél : 04 92 43 23 31- fax : 04 92 43 09 35

courriel : embrunais@ecrins-parcnational.fr

Secteur du Champsaur

Maison de la vallée - 05260 PONT-DU-FOSSÉ

tél : 04 92 55 95 44 - fax 04 92 55 98 45

courriel : champsaur@ecrins-parcnational.fr

Secteur du Valgaudemar

Maison du Parc - La Chapelle-en-Valgaudemar

05800 LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR - tél : 04 92 55 25 19

courriel : valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Secteur du Valbonnais

Maison du Parc - 38740 ENTRAIGUES

tél : 04 76 30 20 61 - fax : 04 76 30 25 32

courriel : valbonnais@ecrins-parcnational.fr

Secteur de l'Oisans

Maison du Parc - Rue Gambetta - BP 47

38520 BOURG D'OISANS - tél : 04 76 80 00 51 - fax : 04 76 11 01 05

courriel : oisans@ecrins-parcnational.fr

Textes : Brigitte Roosen - Illustrations : Frédérique Hémyer
juin 2008 - actualisation mars 2011

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

hibernation

fécondation différée et gestation

naissance et élevage des jeunes

accouplements